

## **DÉLIBÉRATION**

### **Conseil d'administration**

**Séance du 27 septembre 2022**

Délibération  
n°177-2022  
Point 4.11.3.2

#### **Point 4.11.3.2 de l'ordre du jour**

#### **Création du DIU Gestion de l'insulinothérapie automatisée – Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

##### **EXPOSE DES MOTIFS :**

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'insulinothérapie automatisée, dites en « boucle fermée » ou encore « pancréas artificiels hybrides ». Les connaissances sont fondées sur les caractéristiques technologiques des dispositifs médicaux de perfusion continue d'insuline, de mesure continue du glucose et d'algorithmes de contrôle, les données scientifiques et médicales des études publiées dans les revues et ouvrages à comité de lecture, les résultats de la pratique clinique et l'éducation thérapeutique du patient dans le diabète de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Au terme de la formation d'une durée d'un an, le professionnel aura la capacité de participer à l'initiation et au suivi de l'insulinothérapie automatisée, en connaîtra les indications, pourra éduquer le patient, le suivre, adapter la thérapeutique et évaluer son bénéfice. Il aura les compétences nécessaires pour la pratique de l'insulinothérapie automatisée avec sécurité et efficacité au sein d'une équipe soignante pluridisciplinaire.

Seront admis à s'inscrire à ce diplôme, en formation initiale, les étudiants préparant le DES d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition et le DIU de diabétologie pédiatrique dans le cadre du DES de Pédiatrie (à l'exception des phases socles).

Seront admis à s'inscrire à ce diplôme, en formation continue, les Médecins Endocrinologues-Diabétologues soit titulaires du DES d'Endocrinologie, Diabète, Maladies métaboliques (ancien régime) ou du DES d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition (nouveau régime), les Médecins Pédiatres ayant validé les deux années du DIU de Diabétologie Pédiatrique, les Titulaires du Diplôme d'Infirmier d'Etat, les IDE en formation IPA « Maladies Chroniques ».

Les droits proposés par ce DIU de niveau master, en collaboration avec l'Université de Montpellier, sont de 150 € en formation initiale et 600 € en formation continue.

Le 26 septembre 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé cette délibération par 29 voix pour.

##### **Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création et les tarifs du DIU Gestion de l'insulinothérapie automatisée.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 septembre 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

## **DIU de « GESTION de L'INSULINOTHERAPIE AUTOMATISEE »**

*pour l'année universitaire 2022/2023.*

*DIU de gestion de l'insulinothérapie automatisée : formation permettant l'initiation et le suivi des pancréas artificiels hybrides dans le cadre d'une équipe prenant en charge ces dispositifs*

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante

à la DES : [des-appui@unistra.fr](mailto:des-appui@unistra.fr), au Service de formation continue, le cas échéant :  
[dominique.schlaefli@unistra.fr](mailto:dominique.schlaefli@unistra.fr)

### **I. Nature de la demande \*** (les points signalés par une \* sont des champs obligatoires pour les référentiels Qualiopi et HCERES)

**Public :**  formation initiale hors alternance       formation continue

### **II. Exposé des motifs de la création :**

- **Motif de la création :**

L'arrivée récente sur le marché des systèmes d'insulinothérapie automatisée en soins courants conduit à une demande importante de formation de la part des médecins endocrino-diabétologues et pédiatres impliqués en diabétologie et également des équipes soignantes en diabétologie adulte et pédiatrique.

L'insulinothérapie automatisée, encore appelée « insulinothérapie par pompe en boucle fermée » ou « pancréas artificiel hybride », est un système d'administration semi-automatisée de l'insuline par une pompe couplée à un capteur de glucose en continu. Le système repose sur un algorithme perfectionné adaptant la délivrance d'insuline aux variations en temps réel mais également prédites de la glycémie.

Ce système apparaît comme le moyen technologique capable de viser avec efficacité, sécurité et en réduisant la charge thérapeutique, le contrôle glycémique recommandé pour les patients diabétiques de type 1. Actuellement, sans ce système, à peine 21% des patients diabétiques de type 1 adultes atteignent l'objectif d'HbA1c <7%.

Ces systèmes sont pour l'instant semi-automatisés et requièrent une participation active du patient. Leur mise à disposition pour les patients diabétiques de type 1 en soin courant a commencé en janvier 2021 et conduit à une demande importante de formation des médecins endocrinologues - diabétologues et pédiatres impliqués en diabétologie et de leurs équipes soignantes, ainsi que des soignants des organismes de prestations impliqués dans le suivi technique des patients (PSAD).

La Société Francophone du Diabète a publié un référentiel de bonnes pratiques relatif à la mise en place de ces dispositifs, qui met un accent fort sur la formation requise pour les praticiens et les équipes.

Source : Practical implementation of automated closed-loop insulin delivery: A French position statement, Benhamou *et al.*, Diabetes Metab . 2021 May;47(3):101206. doi: 10.1016/j.diabet.2020.10.004

### **III. Consignes : Ce formulaire est utilisé pour les créations de formation et pour leur modification. Cette rubrique est**

## **L'argumentaire principal de la demande, à l'intention des élus des conseils de composante et centraux. Elle doit donc être renseignée de façon adaptée à la nature de la demande, avec soin, clarté et brièveté.**

### **Objectif de la formation :**

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'insulinothérapie automatisée, dites en « boucle fermée » ou encore « pancréas artificiels hybrides ». Les connaissances sont fondées sur les caractéristiques technologiques des dispositifs médicaux de perfusion continue d'insuline, de mesure continue du glucose et d'algorithmes de contrôle, les données scientifiques et médicales des études publiées dans les revues et ouvrages à comité de lecture, les résultats de la pratique clinique et l'éducation thérapeutique du patient dans le diabète de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Au terme de la formation, le professionnel aura la capacité de participer à l'initiation et au suivi de l'insulinothérapie automatisée, en connaîtra les indications, pourra éduquer le patient, le suivre, adapter la thérapeutique et évaluer son bénéfice. Il aura les compétences nécessaires pour la pratique de l'insulinothérapie automatisée avec sécurité et efficacité au sein d'une équipe soignante pluridisciplinaire.

### **Débouchés professionnels visés :**

Participation professionnelle à une structure de soins assurant le déploiement de l'insulinothérapie automatisée.

## **Enseignants nationaux du DIU**

*Pour une création, il s'agit de corriger ou confirmer; développer si nécessaire, les éléments apportés dans le cadre de la lettre d'intention. Pour mémoire :*

Nom / Prénom	Corps/contrat	Section CNU (le cas échéant)	Etablissement d'origine	Matières / UE / Disciplines enseignées	Volume horaire HETD*
JOUBERT Michael	PU-PH	54-04	Université de Caen	Principaux dispositifs/Cas cliniques	3.5
REZNIK Yves	PU-PH	54-04	Université de Caen	Perspectives/Cas cliniques	2.5
BENHAMOU Pierre-Yves	PU-PH	54-04	Université de Grenoble Alpes	Etudes cliniques/Cas cliniques	2.5
LABLANCHE Sandrine	MCU-PH	54-04	Université de Grenoble Alpes	Suivi et surveillance/Cas cliniques	2.5
BELTRAND Jacques	PU-PH	54-01	Université de Paris	Indications /Cas cliniques	2.5
RIVELINE Jean-Pierre	PU-PH	54-04	Université de Paris	Education Thérapeutique Patient/Cas cliniques	2.5
HANAIRE Hélène	PU-PH	54-04	Université de Toulouse	Organisation des soins/Cas cliniques	2.5
JEANDIDIER Nathalie	PU-PH	54-04	Université de Strasbourg	Suivi/Cas cliniques	2.5
COUTANT Régis	PU-PH	54-01	Université d'Angers	Suivi/Cas cliniques	2.5
PENFORNIS Alfred	PU-PH	54-04	Université de Paris-Saclay	Suivi/Cas cliniques	1.5

- . L'intérêt de la formation par rapport à l'environnement national, scientifique, sociétal, professionnel, et/ou international doit être expliqué, notamment par des données étayées. Il s'agit d'expliquer la nécessité pour l'Université de Strasbourg de dispenser cette formation. \**

Il est important que les centres agréés pour la mise en place de l'insulinothérapie automatisée puissent former dans le cadre d'une formation initiale ou continue les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge de patients par ces systèmes :

-médecins habilités à prescrire ces systèmes d'insulinothérapie automatisée (Endocrinologues-diabétologues, pédiatres spécialisés en diabétologie)

-les soignants participants aux équipes

au sein d'un DIU, sur le territoire national, délivrant une formation homogène et concertée, basée sur les recommandations et sur l'expérience des centres experts afin de permettre une mise en place des systèmes d'insulinothérapie automatisée au sein des centres initiateurs et des centres de suivi sur l'ensemble du territoire et donc un accès homogène à cette offre de soin pour l'ensemble des patients DT1.

L'ouverture de DIU au sein de l'Université de Strasbourg va permettre aux étudiants et aux professionnels de santé concernés de la région Grand Est et des régions proches d'avoir un accès de proximité, de se former plus facilement et d'acquérir ainsi des compétences dans ces technologies nécessaires aux patients afin d'assurer une offre de soin sur le territoire du Grand Est et de faciliter l'organisation de RCP régionales.

Ce DIU va permettre également une lisibilité de la compétence de l'université de Strasbourg et des HUS sur ces nouvelles technologies.

Ce DIU est la première formation en France sur cette thématique, il vient compléter les formations existantes : DES EDN et DES de pédiatrie, IDE s'intéressant à l'éducation thérapeutique en diabétologie, IPA se spécialisant en diabétologie, infirmières de PSAD... formations dispensées par l'Université de Strasbourg. il n'y a donc pas de diplôme de ce type à l'université de Strasbourg.

Associé à la possibilité d'utiliser ces systèmes en soin courant en France, la mise en place rapide de ce DIU permet de généraliser ces technologies innovantes sur l'ensemble de territoire en assurant une formation de qualité aux professionnels, et donc permettre l'obtention grâce au remboursement en France, une importante expérience des praticiens Français et une offre de soin homogène.

A terme, cette organisation permettra le recrutement de file active de patients permettant la publication de cohortes de patients suivis de façon homogène. Le programme du DIU sera adapté chaque année aux nouveautés sur ce sujet, nouveaux système, retour d'expérience, résultats des études menées par les centres agréés faisant tous partie du groupe de travail des technologies innovantes de la SFD dont le coordonnateur local du DIU(Pr jeandidier) des HUS fait partie.

- Pour l'insertion professionnelle : se référer à la **nomenclature/ code ROME**. Détailler les secteurs d'activités concernés et le type d'entreprise (privée, publique...) : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702>
- Pour les poursuites d'études visées : détailler les **cursus** vers lesquels la formation mène, notamment au sein de l'université de Strasbourg : [https://www.unistra.fr/index.php?id=etudes&utm\\_source=unistra\\_fr&utm\\_medium=unistra\\_fr\\_homepage](https://www.unistra.fr/index.php?id=etudes&utm_source=unistra_fr&utm_medium=unistra_fr_homepage)

Seront admis à s'inscrire à ce diplôme, en formation initiale, les étudiants préparant le DES d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition et le DIU de diabétologie pédiatrique dans le cadre du DES de Pédiatrie (à l'exception des phases socles).

Seront admis à s'inscrire à ce diplôme, en formation continue, les Médecins Endocrinologues-Diabétologues soit titulaires du DES d'Endocrinologie, Diabète, Maladies métaboliques (ancien régime) ou du DES d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition (nouveau régime), les Médecins Pédiatres ayant validé les deux années du DIU de Diabétologie Pédiatrique, les Titulaires du Diplôme d'Infirmier d'Etat, les IDE en formation IPA « Maladies Chroniques ».

**Prérequis :**



**Conditions d'inscription** (autorisation de l'enseignant coordonnateur, CV, copies des diplômes etc..)  
L'autorisation d'inscription est prononcée par le responsable pédagogique, à partir d'une lettre de motivation accompagnée du CV du candidat. Les candidatures relevant de la pédiatrie seront validées par les pédiatres universitaires participant à la formation. Une lettre d'acceptation définitive d'inscription sera adressée aux candidats retenus.

**Niveau d'entrée** : Bac +3, licence, Internes en médecine (Bac + 5)  
**Durée d'études du DIU** : ● 1 an  
**Capacité d'accueil** : 20

## IV. Composante de rattachement :

### Composantes ou services associées :

Responsable universitaire local : Pr Nathalie JEANDIDIER

**Université de Montpellier** : Pr Eric RENARD coordinateur principal, Université porteuse du Diplôme

Université de Grenoble : Dr Sandrine LABLANCHE

Université de Marseille : Dr Pauline SCHAEPELYNCK

Université de Toulouse : Pr Hélène HANAIRE

Université d'Angers : Pr Régis COUTANT

Université de Caen : Pr Yves REZNIK

Université de Paris : Pr Jean-Pierre RIVELINE et Pr Jacques BELTRAN

### Universités partenaires \*

Il s'agit d'un projet de collaboration à long terme basé sur la participation à un groupe de travail de la SFD, collaborant depuis des années à des projets de recherche sur les technologies innovantes en diabétologie, ayant participé à la rédaction de plusieurs recommandations sur ces sujets.

Ce DIU sur l'insulinothérapie automatisée a vocation à être poursuivi et adapté aux progrès de la thématique.

Aucune de ces Universités n'a rédigé de convention avec l'Université de Montpellier. Nous allons faire une proposition de projet de convention.

**Autres partenariats** \*Pas d'autres partenariats

## V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg \*

Prénom, Nom Nathalie Jeandidier

Grade PU-PH

CNU 54-04

Adresse Service d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition, HUS, 1 place de l'hôpital Strasbourg

Téléphone : 0388116603

Email : [nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr](mailto:nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr)

Mesdames Stéphanie KOCAKAYA et Valérie WEIMAR

Adresse Service d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition, HUS, 1 place de l'hôpital Strasbourg

Téléphone : 0388116603

Email : [secretariat.jeandidier@chru-strasbourg.fr](mailto:secretariat.jeandidier@chru-strasbourg.fr)

### Coordinateur Principal du DIU:

Professeur Eric Renard  
Coordinateur du Département d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition  
Médecin coordinateur du Centre d'Investigation Clinique CIC INSERM 1411  
CHU de Montpellier / Université de Montpellier  
Hôpital Lapeyronie  
34295 Montpellier cedex 5, France  
+33 467 338 382 / Fax +33 467 336 153  
e-renard@chu-montpellier.fr

## VI. Conditions d'admission et public concerné \*

### A. Mode de recrutement / sélection \*

**Conditions d'inscription** CV, Statut d'interne DES EDN ou pédiatrie plus DU d'endocrinologie et autorisation de l'enseignant coordonnateur, plus les copies des diplômes pour la formation continue:

L'autorisation d'inscription est prononcée par le responsable pédagogique, à partir d'une lettre de motivation accompagnée du CV du candidat. Les candidatures relevant de la pédiatrie seront validées par les pédiatres universitaires participant à la formation. Une lettre d'acceptation définitive d'inscription sera adressée aux candidats retenus.

### B. Effectifs prévisionnels

Effectif prévu 20 : 5 en formation initiale et 15 en formation continue par an

*Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en en précisant l'origine. Cf. rubriques X et XI.*

## VII. Modalités d'évaluation des étudiants \*

Nombre de sessions : 1

Volume horaire de l'enseignement théorique : 40h      Volume horaire du stage : 60h (stage pratique en services initiateurs adulte et pédiatrique, avec une évaluation très précises des compétences pratiques à la fin)

Evaluation : contrôle terminal

Evaluation du stage par vérification des acquis

Jury : Enseignants du DIU

Matières / UE / Disciplines enseignées			Préciser si obligatoire ou facultatif	Modalités pédagogiques (en heures)				Modalités de contrôle des connaissances				
Intitulé	UE en langue étrangère	UE dispensée à l'étranger		e-learning (non présentiel)	CM	TD	TP	Nature de l'épreuve			Durée de l'épreuve	Coef
	Oui / Non	Oui / Non	Ecrit					Oral	Contrôle continu / Terminal			
Enseignements	Non	Non		18	22							
Examen : Questions à réponses ouvertes et concises ;							2h				2h	1

commentaires de cas cliniques												
-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

VOLUME HORAIRE TOTAL

40 HEURES

<p><b>STAGE OBLIGATOIRE</b></p> <p><i>dans un centre de diabétologie adulte ou pédiatrique où exerce un des enseignants du DIU</i></p> <p><i>Un minimum de 200 heures d'enseignement dont 50 heures en présence des étudiants doit être requis pour réaliser un stage (hors médecine)- (Art. L612-8)</i></p>	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	60 H
Production d'un rapport	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Projet tuteuré :	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	H
Présentation d'un mémoire	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	

#### Calendrier de la formation :

**Rappel :** l'année universitaire est comprise entre le 1er septembre de l'année N et le 31 août de l'année N+1  
Les examens et stages doivent avoir lieu avant la fin de l'année universitaire.

### Conditions d'obtention du DIU

Avoir été présent à l'ensemble des cours théoriques et travaux dirigés, avoir effectué le stage de 60h. Avoir obtenu au moins la moyenne de 50/100 à l'examen écrit final.

En cas d'impossibilité de participer au Contrôle terminal, pour cas de force majeure ou présentation d'un certificat médical, le redoublement gratuit sera proposé pour la participation à la prochaine session d'examen.

## VIII. Équipe pédagogique \*

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Locaux : Pr Nathalie JEANDIDIER PU-PH 54-04 2,5 CM et 1h TD Tutorat de stage

#### ENSEIGNANTS de l'établissement (liste obligatoire – Art L 613-2)

Nom / Prénom	Corps/contrat	Section CNU (le cas échéant)	Composante	Matières / UE / Disciplines enseignées	Volume horaire HETD*
JEANDIDIER Nathalie	PU-PH	54-04	Université de Strasbourg	Suivi/Cas cliniques	3.5
MEYER Laurent	PH		CHU de Strasbourg	Cas cliniques	1



Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
BELTRAND Jacques	PU - PH	54-01	Université de Paris	2.5	Indications /Cas cliniques
BENHAMOU Pierre-Yves	PU - PH	54-04	Université de Grenoble Alpes	2.5	Etudes cliniques/Cas cliniques
BOROT Sophie	MCU - PH	54-04	Université de Besançon		
COUTANT Régis	PU - PH	54-01	Université d'Angers	2.5	Suivi/Cas cliniques
HANAIRE Hélène	PU - PH	54 - 04	Université de Toulouse	2.5	Organisation des soins/Cas cliniques
JOUBERT Michael	PU - PH	54-04	Université de Caen	3.5	Principaux dispositifs/Cas cliniques
LABLANCHE Sandrine	PU - PH	54-04	Université de Grenoble Alpes	2.5	Suivi et surveillance/Cas cliniques
PENFORNIS Alfred	PU-PH	54-04	Université de Paris Saclay	1.5	Suivi/Cas cliniques
RENARD Eric	PU - PH	54-04	Université de Montpellier	5.5	Concept et perspectives/Cas cliniques
REZNIK Yves	PU - PH	54-04	Université de Caen	2.5	Perspectives/Cas cliniques
RIVELINE Jean-Pierre	PU - PH	54-04	Université de Paris	2.5	Education Thérapeutique Patient/Cas cliniques

## B. Professionnels

Locaux : Dr Laurent MEYER PH : 1h TD Tutorat de stage

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
BISMUTH Elise	Hôpital Robert Debré/ Paris	3.5	Education thérapeutique patient/Cas clinique
BONNEMAISON Elisabeth	CHU de Tours	3.5	Initiation/Cas cliniques
CHAILLOUS Lucy	CHU de Nantes	1.5	Indications
DALLA-VALLE Fabienne	CHU de Montpellier	2	Cas cliniques
FARRET Anne	CHU de Montpellier		
FRANC Sylvia	CH de Corbeil-Evry	1	Principaux dispositifs/Cas clinique
LETALLEC Claire	CHU de Toulouse	2.5	Organisation des soins/Cas cliniques
SCHAEPELYNCK Pauline	AP-HM	2	Cas cliniques
SOLA Agnès	Hôpital Cochin/Paris	1	
TUBIANA Nadia	Hôpital Robert Debré/ Paris	2.5	Etudes cliniques/Cas cliniques

## IX.

### X. Enseignements \*

#### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les caractéristiques des différents systèmes d'insulinothérapie automatisée
- Poser l'indication d'une boucle fermée
- Interpréter les données simultanées issues de la pompe à insuline, du capteur de glucose et de l'algorithme de contrôle
- Animer un atelier de formation des patients à la boucle fermée
- Le cas échéant, construire un programme d'ETP
- Organiser le suivi initial et à long terme d'un patient traité par boucle fermée

#### Méthodes d'enseignement :

- Cours
- Travaux dirigés
- Etudes de cas
- Stage pratique avec mises en situation : 60 h dans un service agréé où exerce l'un des enseignants du DIU ; terrain de stage dans le service d'Endocrinologie Diabète du Pr Jeandidier au CHRU Strasbourg (tuteurs Pr Jeandidier, Dr Meyer)

#### Document de référence pour l'enseignement :

Mise en place de l'insulinothérapie automatisée en boucle fermée : position d'experts français. Médecine des maladies Métaboliques - tome 14 > n°5 S1 > septembre 2020.

## XI. Dispositifs de suivi de la formation \*

**Évaluation des formations :** questionnaire de satisfaction identique pour toutes les universités

**Évaluation des enseignements :** questionnaire de satisfaction identique pour toutes les universités

**Conseil de perfectionnement :** Evaluation au sein du groupe des enseignants des réponses et mise en place de modalités d'amélioration le cas échéant

**Autres dispositifs, le cas échéant :** Elaboration au sein du groupe de enseignants des modifications liée aux progrès de la thématique à l'issue de chaque année

## XII. Budget prévisionnel

Cf annexe 2

XIII. Pour les diplômés de l'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatifs et en termes

budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

## A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

**HORS SFC** : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

Pour les créations en alternance et les DU, merci de remplir le modèle de budget en annexe

L'ouverture de la formation entraînera le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : **non**

L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel) : **non**

La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : **oui**

Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : **deux secrétaires**

## B. Paramétrage des droits d'inscription

### 1. Droits de base du diplôme

Master

### 2. Droits spécifiques

*Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	150€ FI	
	600€ FC	

Cas éventuels d'exonération :  
*prévisionnel et le bilan*

*En tenir compte dans le budget*

## Annexe

### Annexe 1: Programme 2021-2022

SEMINAIRE	Dates	Horaires	MODULES	INTERVENANTS	
SEMINAIRE	lundi	29/11/2021	8h30-10h30	Rationnel, Concept et Historique du Développement	E. RENARD
			10h30-12h30	Principaux dispositifs disponibles	M. JOUBERT / S. FRANC / J. PLACE
			14h-16h	Etudes cliniques et méta-analyses chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant	P.Y. BENHAMOU / N. TUBIANA
			16h-18h	Indications, pré-requis et recommandations pour l'initiation chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant	L. CHAILLOUS / J. BELTRAND
	mardi	30/11/2021	8h30-10h30	TD: discussion de cas cliniques candidats adultes, adolescents, enfants (en lien avec le cours ci-dessus)	E. BISMUTH / M. JOUBERT
			10h30-12h30	Organisation et parcours des soins pour l'initiation et le suivi	H. HANAIRE / C. LETALLEC
			14h-16h	Education Thérapeutique du Patient	J.P. RIVELINE / E. BISMUTH
			16h-18h	Compétences requises et modalités pour l'initiation d'une insulinothérapie automatisée chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	S. LABLANCHE / E. BONNEMAISON
	mercredi	01/12/2021	8h30-10h30	TD: discussion de cas cliniques de mise en place à d'une insulinothérapie automatisée (en lien avec le cours ci-dessus)	P. SCHAEPELYNCK / E. BONNEMAISON

STAGE		10h30-12h30	Suivi de l'insulinothérapie automatisée	N. JEANDIDIER / R.COUTANT	
		14h-16h	TD: discussion de cas cliniques de suivi d'une insulinothérapie automatisée (en lien avec le cours ci-dessus)	S. LABLANCHE / F. DALLA-VALE	
		16h-18h	Perspectives d'évolution de l'insulinothérapie automatisée	E. RENARD / Y. REZNIK	
	jeudi	02/12/2021	8h30-12h30	TD: présentation et discussion de cas cliniques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	L. MEYER / J.P. RIVELINE / R. COUTANT / J. BELTRAND / N. JEANDIDIER
			14h-18h	TD: présentation et discussion de cas cliniques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	M. JOUBERT / N. TUBIANA / S. BOROT / A. FARRET
	vendredi	03/12/2021	8h30-12h30	TD: présentation et discussion de cas cliniques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	P.Y. BENHAMOU / H. HANAIRE / E. BISMUTH / A. SOLA
			14h-18h	TD: présentation et discussion de cas cliniques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	Y. REZNIK / S. FRANC / P. SCHAEPELYNCK / E. BONNEMAISON
		Entre janvier et juin 2022	Obligatoire de 60 heures dans un centre de diabétologie adulte ou pédiatrique où exerce un des enseignants du DIU		





# BILAN DE LA FORMATION EN AUTOFINANCEMENT

Nom de la formation  
Code APOGEE de la formation (VET)

DIU Insulino thérapie

nb: Fixer un seuil permettant l'équilibre budgétaire et pédagogique

nb: selon le niveau d'entrée du DU. Si licence, 170€, si master, 243€.

nb: Fixer un montant permettant l'équilibre budgétaire

	Effectifs minimaux en IA	Droits de base	Droits spécifiques	Somme totale payées par l'inscrit
Etudiant en formation initiale classique	5	243	150	393
Etudiants en formation continue	6	243	600	843
Inscrits ayant le profil #3 (REPLACER)	0	0	0	0
Etudiants exonérés des droits spécifiques	0	0	0	0
	11			

Saisir dans les cases vertes uniquement

				Total (€)	
<b>DU XXX</b>				<b>7023 €</b>	
<b>Recettes</b>					
Produit des droits d'inscription : prix unitaire * nb d'étudiants				7,023 €	
Exonérations					
Subventions					
Total					
Participation aux frais de fonctionnement					
Participation aux frais d'équipement					
Participation aux droits d'inscription en formation continue					
Participation aux coûts d'enseignement					
<b>Dépenses</b>				<b>6,810 €</b>	
<b>Dépenses d'enseignement</b>				aucune €	
	HeTD spécifiques au DU	Coût horaire €/HeTD	Coût total		
Heures enseignement - <i>Intervenant extérieur</i>	0	52.00 €	- €	- €	Pour information car les enseignements ont lieu à distance avec Montpellier et concernant le présentiel, les intervenants sont des hospitalo universitaires
Heures enseignement - <i>Titulaires</i>	75	242.00 €	18,029.00 €	18,029 €	
Heures de suivi du mémoire - <i>M/Mme XXX</i>	0	52.00 €	- €	- €	
Ingénierie pédagogique - <i>M/Mme XXX - décharge</i>	0	52.00 €	2,080.00 €		
<i>(ajouter autant de ligne que de catégories d'heures pédagogiques ou péri-pédagogiques prises en charge par le budget du DU)</i>					
<b>Dépenses de fonctionnement</b>					
Coût total					
Restauration et hébergement				- €	
Transport					
Publicité				- €	
Dépenses diverses ( <i>détailler, ajouter autant de ligne que nécessaire</i> )				- €	
<b>Dépenses administratives refacturées à la composante</b>				1,950 €	
	Population étudiante	Effectifs	Droits spécifiques	Participation de la cohorte aux frais direct	
Etudiant en formation initiale classique	5		150.00 €	20%	150 €
Etudiants en formation continue	15		600.00 €	20%	1,800 €
Inscrits ayant le profil #3 (REPLACER)	0		- €	20%	- €
Etudiants exonérés des droits spécifiques	0		- €	20%	- €
<b>Participation aux frais de l'établissement</b>				4,860 €	
	Effectifs	Droits de base	Participation de la cohorte aux frais direct		
Etudiant en formation initiale classique	5	243.00 €	100%	1,215 €	
Etudiants en formation continue	15	243.00 €	100%	3,645 €	
Inscrits ayant le profil #3 (REPLACER)	0	- €	100%	- €	
Etudiants exonérés des droits spécifiques	0	- €	100%	- €	
<b>Résultat</b>				<b>+213€</b>	